

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 24 AVRIL 2018

Le 24 avril 2018, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole s'est réuni en 125^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, en sa qualité de président.

Sur 11 membres à voix délibératives

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
3. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
4. Claus HABFAST, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Christian HOFFMANN, président Label Ville,
6. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
7. Robert AVELINE, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
8. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat.

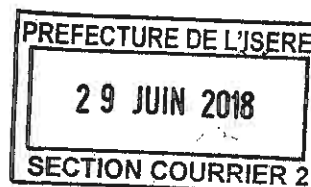
Sur les membres associés :

Étaient présents également :

9. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de l'attractivité de la Métropole,
10. Valérie ESBERARD, direction du tourisme et de l'attractivité de la Métropole,
11. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion Métropole et Ville de Grenoble,
12. Hervé THOUMINE, trésorier de Grenoble Municipale,
13. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme métropolitain,
14. Nadine ROSIER DI BISCEGLIE, secrétaire de séance,
15. Anne BRESSON, responsable du service Administratif et Financier,
16. Amadou ROUILLON, responsable du Bureau des Congrès,
17. Magali BOUDIERES, responsable du service Promotion Communication.

Excusés

18. Martine JULLIAN, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
19. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH38,
20. Serge PERRAUD, représentant du Syndicat National des Agents de Voyage,
21. Vincent DELAITRE, directeur Isère Tourisme,
22. François PEYRONNET, directeur général adjoint de la Métropole.



Le quorum est atteint.

Le Président Fabrice Hugel  ouvre la s ance en pr sence de 8 membres  lus.

1 / Approbation du compte-rendu de la s ance du 01 f vrier 2018

Le compte-rendu est approuv    l'unanimit  par 8 voix.

2 / D lib rations

Compte tenu de l'ordre du jour, les d lib rations ne sont pas pr sent es dans l'ordre chronologique.

D lib ration n  2017. 921

Objet : Rapport d'activit  2017

En pr ambule, Fabrice Hugel  tient   remercier l'ensemble des  quipes pour la qualit  du travail effectu  depuis le transfert de comp tence   la M tropole et l'engagement des  quipes dans les actions port es par l'Office de Tourisme.

Yves Exbrayat pr sente les responsables de service pr sents qu'il tient   associer   la pr sentation du rapport d'activit  2017. Il d taille le document annex  au pr sent compte rendu.

Claus Habfast souligne que l'un des projets port s par le Bureau des Congr s et partag s avec l'ensemble des acteurs du territoire vient d' tre remport  par la destination (cf : congr s de la f d ration fran aise de lutte contre SIDA). Cependant il d ploire le nombre insuffisant de projets au global, comparativement   une ville moyenne comme Clermont-Ferrand. Il rappelle que le Polydome de Clermont-Ferrand enregistre un chiffre d'affaire de 5 millions d'euros contre 2 millions pour Alpexpo. Pour sa part, le centre des congr s Pierre Baudis   Toulouse annonce 10 millions d'euros sur l'exercice 2018 et 17 millions de prospective   horizon 2021. Le travail de positionnement effectu  par cette destination sur les dix derni res ann es est remarquable et fait r f rence au niveau national.

De mani re g n rale, la destination dans son ensemble doit  tre porteuse des dossiers de candidatures pour gagner en efficacit  et en cr dibilit . Les offices de tourisme ou centres de congr s ne sont pas assez repr sentatifs et efficaces lorsqu'ils s'engagent seuls dans ces d marches.

Le taux de succ s est correct pour la destination grenobloise mais doit  tre plus ambitieux   l'image des villes comme Toulouse et Clermont-Ferrand qui travaillent sur une centaine de dossiers par an.

Amadou Rouillon pr cise que les dossiers auxquels il est fait r f rence (16) ne concernent que les dossiers port s   la connaissance du Bureau des Congr s par des partenaires locaux qui le sollicitent pour  tayer et coordonner les candidatures. Il rappelle que le Bureau des Congr s a enregistr s 239 dossiers en 2017 suite aux diff rentes actions men es par ses  quipes (salons nationaux, internationaux, d marchage commercial local, Club Mice ...). Sur ces 239 dossiers, 81 ont  t  concr tiss s et 117 sont encore en cours. Les performances chiffr es au niveau g n ral (toutes candidatures confondues) du Bureau des Congr s devancent   l' chelle r gionale celles de Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Claus Habfast souhaite que cette l'activit  « affaires » soit d'avantage soutenue sur le plan financier dans la mesure o  les retomb es  conomiques pour l'ensemble du territoire m tropolitain se chiffrent en millions d'euros. Il annonce qu'Alpexpo n'accompagnera plus la destination sur les salons

internationaux. D'après les analyses de la nouvelle équipe dirigeante, la destination n'est pas encore perceptible à cette échelle et le choix stratégique de développement commercial portera désormais sur le marché national d'événements de moyenne envergure, en complément des grands événements internationaux déjà présents sur la destination.

Selon Amadou Rouillon, l'avantage de la destination Grenoble-Alpes réside dans cette image de destination nouvelle en cours de construction. Cette nouveauté est un atout séduction après des organisateurs d'événements à l'international qui voient une opportunité de découverte d'un territoire méconnu. La démarche de visibilité du territoire doit s'inscrire dans le temps, à l'image des stratégies d'autres destinations qui portent leurs fruits aujourd'hui, Toulouse par exemple. Après deux années consécutives de présence sur le salon IBTM le Bureau des Congrès travaille sur un dossier sur lequel un lead est à creuser : le congrès de l'UITP (Union Internationale des Transports publics).

La variété et la complémentarité de l'offre d'équipements affaires est une des forces du territoire (cf : Minatec, WTC...) qui permettra aux équipes de s'adapter dans ses démarches de valorisation malgré la nouvelle stratégie commerciale d'Alpexpo. Il souligne que sur le plan national le marché du Tourisme d'Affaires est devenu particulièrement concurrentiel et compétitif sur les 5 dernières années avec un nombre de centres de congrès qui a doublé.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver le rapport d'activité 2017.

13h45, Dominique Escaron est contraint de quitter l'assistance. Il donne son pouvoir à Geneviève Balestrieri pour les votes à venir.

Délibération n° 2017. 918

Objet : compte administratif 2017

Anne Bresson rappelle que ce document reprend l'ensemble des écritures budgétaires en investissement et en fonctionnement pour l'année 2017. Il est à mettre en corrélation avec le compte de gestion fourni par la trésorerie qui, lui, reprend à la fois les écritures budgétaires du compte administratif et les comptes non budgétaires tels les comptes de tiers et les comptes de trésorerie. Les comptes administratif et de gestion ont été transmis par mail aux administrateurs.

Il est rappelé que l'Office de Tourisme a intégré dès la fin octobre 2017, une partie de l'ex-personnel de l'AEPI. Les comptes de l'exercice 2017 présentés dans le rapport d'activité font apparaître un total prenant en compte toutes les dépenses (2 587 885,98 €) d'un côté et les recettes (2 586 751,53 €) de l'autre lié uniquement aux activités régaliennes l'Office de Tourisme permettant ainsi un comparatif avec les montants de l'exercice 2016, pour un résultat presque à l'équilibre de -1134,45 €. Le montant des dépenses liées à l'activité Promotion et Attractivité Economique pour l'année 2017 sont de 122 098,16 € contre 130 899,20 € de recettes, soit un résultat positif de 8 801,04 €. Le résultat global de la section de fonctionnement pour l'exercice 2017 s'élève donc à 7 666,59 € qu'il convient d'ajouter au résultat de clôture au 31/12/2016 de 224 747,46 €.

Le résultat de la section d'investissement quant à lui est négatif de 30 521,99 € après restitution à la Ville de la subvention-destinée initialement à la gestion du site de la Bastille (point qui a largement été évoqué tout au long de l'année en séance du comité directeur). Ce résultat est à déduire du résultat de clôture au 31/12/2016 de 342 511,39 €. Le résultat de clôture 2017 de la section d'investissement est donc de 310 989,40 €.

Il est proposé que le résultat de clôture 2017 de 232 414,05 € soit reporté sur l'exercice 2018.

Claus Habfast demande si le rendu des actions menées par l'équipe attractivité (ex APEI) et la partie financière qui lui est consacrée feront partie du rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme.

Fabrice Hugelé rappelle que la compétence est en train de se construire, que la question est posée pour 2018 et sera tranchée après analyse avec les équipes métropolitaines.

Hugues de Villard s'inquiète de la subvention retournée à la Ville de Grenoble et demande si elle a effectivement été restituée à la Régie du Téléphérique à laquelle elle était initialement destinée. Les aménagements de cet équipement sont constants et les éventuelles améliorations sont nombreuses (ex : éclairage de l'intérieur des bulles) ce qui justifierait pleinement le reversement de cette somme.

Samia Boukraa confirme que ce n'est encore le cas.

Claus Habfast confirme qu'une prise en charge globale de la remontée mécanique sera nécessaire à court terme et fera probablement l'objet d'un des dossiers phare du prochain mandat municipal.

Cependant, il s'interroge sur le devenir du site touristique de la Bastille qui selon lui pose question dans la mesure où la Métropole n'a pas souhaité reprendre la compétence sur son exploitation. Il pense qu'une gestion pluri-partenariale à l'image de celle du Pont du Gard serait idéale dans les années à venir. Ce monument, qui draine plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, est cogéré par la Ville, le Département, la Région et l'Etat et bénéficie de financements nationaux.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver le compte administratif 2017.

Délibération n° 2017. 919

Objet : Compte de gestion 2017

Dans la suite de la présentation générale de Anne Bresson (voir ci-dessus) le Président porte la délibération au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver le compte de gestion 2017.

Délibération n° 2017. 920

Objet : Affectation des résultats

Dans la suite de la présentation générale de Anne Bresson (voir ci-dessus) le Président porte la délibération au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver l'affectation des résultats.

Délibération n° 2017. 922

Objet : Modification des horaires République

Fabrice Hugelé rappelle les débats engagés lors du précédent comité directeur concernant la modification des horaires d'ouverture. Après concertation, la décision d'ouvrir l'accueil du 14 rue de la République au public tous les jours à partir de 10 heures a été retenue compte tenu du taux de fréquentation particulièrement bas sur la tranche horaire 9h-10h. Concernant l'ouverture des dimanches, elle sera maintenue pendant les vacances scolaires toutes zones confondues de février et d'avril.

Yannick Belle souhaite avoir des précisions sur la période d'ouverture au public du BIT de Sassenage. Fabrice Hugelé précise que les autres BIT (Vizille, Le Sappey et Sassenage) ne font pas pour le moment l'objet de modifications majeures. Une analyse et des échanges sont nécessaires en amont de toute prise de décision. Elles seront engagées dans les mois à venir avec les différents acteurs concernés sur chaque territoire en prévision des saisons prochaines.

Yves Exbrayat ajoute que ces horaires ont été proposés pour être au plus près de la fréquentation touristique, pour mieux répondre aux attentes des visiteurs et pour redéployer les forces vives sur d'autres types d'accueils ponctuels événementiels, notamment.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver la modification des horaires du bureau d'information central, rue de la République.

Délibération n° 2018. 923

Objet : Adhésion de l'OTGAM au COS38

Yves Exbrayat explique que pour la première fois il sera proposé aux salariés d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales de l'Isère. Il précise, en réponse aux questions de Michel Guillot, que ce projet résulte des demandes appuyées de la déléguée du personnel. Le choix de l'organisme s'est porté sur le COS 38 à la fois pour la souplesse d'adhésion laissée aux salariés et pour la densité des avantages sociaux et culturels qu'il propose. Cette solution est également intéressante pour l'Office de Tourisme qui participera au prorata des adhésions salariales et non de manière obligatoire ou forfaitaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité de 8 voix Pour, d'approuver l'adhésion de l'Office de Tourisme Grenoble-Alpes Métropole au COS38.

3 / QUESTIONS DIVERSES

Tourisme d'Affaires

Amadou Rouillon présente le Workshop du Tourisme d'Affaires qui est organisé en collaboration avec le service Attractivité de la Métropole et qui aura lieu au Stade des Alpes. L'objectif est de fédérer les acteurs du Tourisme d'Affaires dans un lieu emblématique de la destination et d'inviter les organisateurs d'événements identifiés à les rencontrer au cours de la soirée. 50 stands ont été commercialisés sur la thématique du Tourisme d'Affaires et du Sport. Les grandes équipes sportives de Grenoble sollicitées, interviendront pour animer des temps d'échange sur le team building, trois

cocktails dinatoires viendront agrémenter les échanges et à ce jour 500 personnes ont confirmé leur inscription. Les membres du comité directeur sont invités à assister à cette soirée.

Fabienne Turpin confirme que cet événement illustre la volonté de la Métropole d'axer l'attractivité du territoire sur les grands événements sportifs programmés sur les deux ans à venir (Internationaux de patinage artistique, Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019...).

Projet Accueil Numérique

Magali Boudières détaille le périmètre de l'appel d'offres lancé il y a quelques semaines concernant le déploiement d'outils d'accueil numérique dans le hall et à l'extérieur du 14 rue de la République.

6 candidatures ont été reçues et l'ouverture des plis a eu lieu fin mars. Les courriers de notification sont en cours de transmission et 2 agences ont été sélectionnées : Cartel Matic et BNG. Elles seront reçues fin mai et le choix du prestataire retenu devrait être communiqué début juin.

Plus précisément, l'appel d'offre porte sur la mise en place d'une borne numérique extérieure accessible 24h/24 afin de répondre aux besoins des visiteurs en dehors des horaires d'ouverture et d'une borne intérieure en accès libre.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec les services de la Métropole (services Attractivité, Marchés, et Juridique) et il illustre le choix affiché d'aller dans le sens des évolutions technologiques. Cette première étape devrait être consolidée avec le développement d'applications téléchargeables sur smartphones et avec l'implantation d'un dispositif numérique à la gare de Grenoble.

Appel à Projet du Conseil Départemental

Hugues de Villard souhaite avoir des informations complémentaires concernant l'appel à projet du Conseil Départemental qui porte sur le réaménagement de l'Ancien Palais du Parlement, place Saint André. Le cahier des charges fait référence à l'implantation de l'Office de Tourisme métropolitain dans les futurs locaux gérés par le Conseil Départemental.

Il semblerait qu'il s'agisse du reliquat d'un projet ancien pour lequel cette solution fut un temps envisagée, puis abandonnée. Fabienne Turpin propose de faire les vérifications qui s'imposent.

Travaux dans la Maison du Tourisme.

Valérie Esbérard annonce que des travaux de mise en conformité, de mise aux normes (cf : électricité) et de confort (cf : climatisation) vont être engagés à partir de la mi-juin. Ils porteront sur l'ensemble du troisième étage du bâtiment et le chantier devrait être livré en octobre, avant la mise en chauffe des locaux. Aucun déménagement des salariés n'est prévu sur cette période et tout sera mis en œuvre pour une cohabitation optimisée avec les entreprises intervenantes.

Fresque Street Art sur la façade de la Maison du Tourisme

Fabienne Turpin confirme le projet en cours portant sur la réalisation d'une fresque sur la façade, au-dessus de l'entrée, côté place Sainte-Claire. Le projet qui sera retenu est soumis aux conditions d'intégration dans les contraintes architecturales du quartier régies par les Bâtiments de France et il devra être validé en fonction des éléments symboliques de la représentation. Un premier projet correspondant à ces critères a été retenu mais ne pourra finalement pas être mis en œuvre, faute de disponibilités de l'artiste.

Fabrice Hugelé regrette ce contre temps et souhaite vivement qu'un autre projet soit rapidement mis en œuvre afin d'exploiter le courant artistique mondialement reconnu dans lequel Grenoble tient une place de choix.

L'ensemble des élus soulignent et regrettent l'état déplorable des abords de la Maison du Tourisme. Le constat de délabrement de l'espace public et d'insalubrité (cf : évacuation des ordures et déchets, urine sur la voie publique, tags, errance) s'impose, perdure et va à l'encontre de la mission de valorisation et d'accueil de l'Office de Tourisme.

Prochaine séance

Le jeudi 21 juin 2018 à 12h30.

Fin de séance.